

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 11 septembre 2017

LERINS & BCW conseille NEXTEDIA pour la signature d'un partenariat stratégique et d'une prise de participation auprès de TALE OF DATA

LERINS & BCW a conseillé le groupe NEXTEDIA (Euronext Growth Paris, FR000417346 ALNXT), groupe spécialisé dans le conseil et les services à forte valeur ajoutée dédiés aux métiers de la transformation digitale et du digital marketing dans le cadre de la signature d'un partenariat stratégique et d'une prise de participation minoritaire auprès de la Startup TALE OF DATA spécialisée dans les technologies Big Data.

TALE OF DATA est une startup qui a conçu une technologie innovante pour la préparation et l'analyse des Big Data destinée aux utilisateurs métiers. La technologie Tale of Data met ainsi l'intelligence Artificielle et une ergonomie très aboutie au service des experts métiers, leur permettant d'effectuer le travail d'un Data Scientist sans avoir de compétences techniques particulières.

La technologie TALE OF DATA est utilisée par des grands comptes sur des sujets comme la fraude, les études marketing, la connaissance clients, la conformité des données, la sécurité ou encore l'uniformisation des données issues de différents silos.

Le rapprochement entre NEXTEDIA et TALE OF DATA a pour objectif de développer conjointement des offres Big Data s'appuyant sur la technologie de TALE OF DATA dans le cadre de l'initiative NEXTEDIA LAB qui sera lancée au 4ème trimestre 2017 et qui vise à créer des assets technologiques et à stimuler l'innovation dans les différentes entités et filiales du Groupe NEXTEDIA.

Ce partenariat stratégique s'accompagne également d'une prise de participation progressive et minoritaire au capital de TALE OF DATA afin de la doter des moyens financiers, humains et opérationnels qui vont accélérer son développement en France et à l'international.

CONSEILS :

Pour NEXTEDIA : **LERINS & BCW AVOCATS ASSOCIÉS** (Corporate : Cédric VINCENT, associé et Amina AOUAT, collaboratrice – IP/IT : Mathilde CROZE, associée)

Pour TALE OF DATA : **VELVET AVOCATS** (Antoine FOUTER, associé).